



**Hindisheim Info**  
*D'Hindsemer Neischt*

**Mars 2016**

## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Hindsemer,  
L'hiver ne s'est pas caractérisé par une grande rigueur, et déjà arrive le printemps...

C'est une saison prometteuse qui ne doit pas occulter l'existence de risques majeurs, qu'ils soient naturels, technologiques ou d'autre nature. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la commune de Hindisheim vient d'élaborer un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) : ce document a pour simple objectif d'informer préventivement les habitants sur les divers risques ainsi que les mesures de



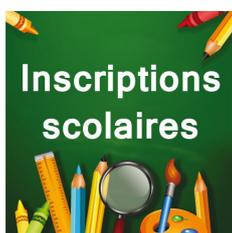
sauvegarde, de protection et les moyens d'alerte.

Mais loin de faire dans le catastrophisme, projetons-nous dans l'avenir avec une relative sérénité et le souci de faire avancer la vie en communauté, ainsi que les projets personnels et collectifs.

Ce «Hindisheim info» correspond un peu à l'appariteur d'antan, son propos est de garder le lien et de porter à la connaissance des villageois les informations succinctes du moment.

Pascal NOTHISEN

## Inscriptions à l'école maternelle



Pour les **enfants nés en 2013** et les **enfants nouvellement installés** les inscriptions auront lieu à l'école maternelle.

La directrice recevra **uniquement les parents** et les prie de se munir :

- du **livret de famille** ou d'une **pièce d'identité de l'enfant**
- du **cahier de santé** de l'enfant ou de ses **certificats de vaccination**

Planning des inscriptions :

Nom de famille commençant par	Date	Horaire
A à D	jeudi 24 mars 2016	15h20 à 16h20
E à R	vendredi 01 avril 2016	15h20 à 16h20
S à Z	vendredi 01 avril 2016	16h20 à 17h30

Les familles qui ne pourront pas se rendre disponibles aux créneaux ci-dessus sont invitées à prendre rapidement rendez-vous avec la directrice (au 03 88 64 14 88) pour l'inscription de leur enfant.

En juin (le vendredi après-midi), la maîtresse des petits propose d'accueillir les enfants inscrits dans sa classe, afin de leur faire découvrir leur future école.

## Centre de loisirs d'été



Cette année encore la commune met en place un soutien aux familles de Hindisheim dont les enfants entre 4 et 12 ans sont accueillis dans un centre de loisirs des alentours pendant les vacances d'été.

Cette aide financière s'élèvera à 3€ par jour et par enfant selon les critères suivants :

- Sont concernés les enfants entre 4 et 12 ans domiciliés à Hindisheim.
- La subvention est limitée aux vacances scolaires d'été (mois de juillet et août).
- Ne seront admis que des accueils en centre de loisirs sans hébergement dans un rayon de 30 km autour de Hindisheim.
- Le montant de la subvention est limité à 15 jours/enfant par an.
- La subvention sera attribuée sur présentation d'une facture nominative payée au centre de loisirs faisant état du nom et prénom de l'enfant et de la période d'accueil.

Les parents effectueront une demande à laquelle seront ajoutées les pièces justificatives et qui sera déposée en mairie avant fin septembre de l'année concernée.

## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

**Hindisheim**

BAS-RHIN  
Alsace

transport de marchandises dangereuses  
mouvement de terrain  
inondation  
sismicité zone 3

en cas de danger ou d'alerte

1. abritez-vous
2. écoutez la radio
3. respectez les consignes  
> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

**pour en savoir plus, consultez**

- > en préfecture, le Document Départemental sur les Risques Majeurs
- > sur Internet : [www.prim.net](http://www.prim.net)

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la commune de Hindisheim a élaboré en mars 2016 un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur les risques majeurs naturels et technologiques, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde ainsi que les moyens d'alerte en cas de risque.

Il indique aussi les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Ce document est consultable en mairie ou sur le site de la commune [www.hindisheim-commune.fr](http://www.hindisheim-commune.fr)

## Passage à la TNT HD, prévu le 5 avril 2016



À partir du 5 avril 2016, la norme de diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT) reçue par l'antenne râteau évolue.

### Vérifier que son équipement est compatible ?

Si vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57, votre équipement est compatible.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un adaptateur compatible avec la norme TNT HD (norme MPEG-4) suffit (à partir de 25 euros).

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

### Que faut-il faire ?

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, il faudra lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chaque poste de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur.

### Pour plus d'information :

Appelez le 0970 818 818 (prix d'un appel local) ou allez sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

## Rappel pour les détenteurs de chien



Il est rappelé à toute personne qui détient un chien qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur le territoire de la commune.

Durant la promenade, pensez à tenir votre chien en laisse et à ramasser ses déjections.

De plus, afin de lutter contre les aboiements intempestifs, les détenteurs de chiens sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité du voisinage.

Un peu de civisme et de bonne volonté aideront à remédier à ce problème. Merci à vous.

## Point d'apport volontaire vert horaire d'été



Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets occasionnant des fumées dans vos jardins.

Pour vos déchets verts, bois et gravats, ayez le bon réflexe : le point d'apport volontaire vert.

A Hindisheim, il est ouvert :

- les samedis de 9h à 12h
- les lundis de 16h à 18h (à partir du 04 avril 2016)

Nous vous rappelons également que vous devez nettoyer régulièrement les abords de vos maisons, caniveaux et trottoirs (suppression de saletés et arrachage des herbes disgracieuses).

## L'arrêt de Bus Littéraire



Suite au succès de l'an passé, Hindisheim réitère sa « bibliothèque partagée » du 27 mai 2016 au 26 août 2016 à l'arrêt de bus, place du 26 novembre. Le principe

est simple : Chaque habitant peut déposer un livre ou une bande dessinée sur une étagère ou bien en emprunter un. Merci de prendre soin de ce lieu afin que tous puissent en profiter. Bonne lecture.

## Osterputz - Nettoyage de printemps



Le **samedi 23 avril 2016** la commune de Hindisheim organise le nettoyage de printemps. Les personnes sensibles à la propreté de l'environnement sont invitées à se joindre aux élus. Par mesure de sécurité, il est conseillé de se munir d'un gilet fluorescent. Sacs et gants seront fournis.

**Le rendez-vous est donné à 9h00 devant la Mairie.**

Un apéritif, offert par la commune, clôturera cette matinée de travail.

*Inscription au secrétariat de la mairie :*  
03 88 64 26 22 ou par mail : [mairie-hindisheim.secretariat@wanadoo.fr](mailto:mairie-hindisheim.secretariat@wanadoo.fr)

## Le SAJI déménage

Le service animation jeunesse intercommunal, le RAM (relais d'assistantes maternelles), la permanence du PAEJ (point d'accueil et d'écoute jeunes) ainsi que l'association JEEP (jeunes équipes d'éducation populaire) ont déménagé au 4 rue Ste Anne à Erstein. L'agent de prévention, Mme Cécile Collinet, aura également un bureau dans ce bâtiment. Les numéros de téléphone du SAJI et du PAEJ restent inchangés.

## Info mairie

Pour la bonne tenue du fichier d'état civil, nous remercions les nouveaux arrivants de bien vouloir s'inscrire en mairie. De plus merci de signaler à la Mairie tout changement dans un foyer (jeunes quittant le giron familial, départ en maison de retraite etc..) et les changements d'adresses, même au sein du village.

Nous vous informons que l'absence d'inscription des nouveaux arrivants en Mairie peut entraîner la non inscription des jeunes de 16 ans au parcours de citoyenneté, et le non enregistrement sur la liste électorale.

## Adjudication bois



Quelques informations complémentaires et rappels suite à l'adjudication du 7 mars 2016.

Il reste encore quelques lots disponibles jusqu'au 31 mars 2016. Veuillez contacter la

mairie pour toute information complémentaire.

Le façonnage est possible dès le lendemain de la vente aux enchères ou dès la déclaration à la mairie du lot réservé par l'acquéreur et si celui-ci a rempli toutes les conditions demandées.

Le délai de façonnage est arrêté au 30 juin. Pour les lots dans la parcelle VII, le délai de façonnage est repoussé au 31 octobre, le chemin d'accès ne sera accessible que lorsque le pré sera fauché.

Le délai de vidange est fixé au 31 août 2016 (sauf lots parcelle VII, ce délai est reporté au 31 octobre). Pour toute demande de dérogation, nous vous invitons à contacter l'ONF.

Le 1<sup>er</sup> mai 2016 est la date de paiement pour tous les lots.

L'ONF autorise uniquement de faire un petit feu pour grillades.

Il est également demandé de respecter prairies et chemins et la cohabitation avec les agriculteurs.

# Objectif 2017 : la nouvelle Communauté de Communes du canton d'Erstein

Dans le contexte réglementaire obligeant les Communautés de Communes à comptabiliser au minimum 15 000 habitants, et suite au rapprochement depuis plusieurs années entre les Communautés de Communes du Pays d'Erstein, de Benfeld et Environs et du Rhin, un projet de fusion entre ces trois intercommunalités est en marche. Il devra encore être approuvé au courant de l'année par les différents Conseils Municipaux et Communautaires pour être applicable en 2017.

Parallèlement, un comité de suivi et des groupes de travail ont été mis en place, regroupant les élus du territoire, afin de réfléchir aux futures compétences et à l'organisation -qui ne va pas être aisée- de cet important ensemble intercommunal composé de 28 communes.

Le but n'est pas de tout révolutionner, mais de créer une nouvelle dynamique de territoire dans un contexte financier contraint. Il s'agit d'être pragmatique, les services rendus doivent continuer à l'être, ainsi que cette proximité qui a prévalu jusqu'ici dans notre intercommunalité.

Quant aux impôts locaux, vos élus souhaitent maintenir une relative neutralité fiscale. Ainsi, si les taux d'imposition communautaires des ménages devront être revus à la hausse pour s'harmoniser sur ceux de l'intercommunalité voisine, les taux des Communes évolueront en sens contraire. Un dispositif de compensation rendra cette opération neutre, tant pour le contribuable que pour les communes.

## Calendrier des fêtes

### AVRIL

- Dimanche 03 : Professions de foi à Nordhouse (Communauté de paroisses)
- Vendredi 08 : Don du sang
- Dimanche 10 : - Marché aux puces organisé par l'USH  
- Pêche à l'américaine
- Samedi 23 : - Journée verte « Osterputz »  
- Confirmations  
- Soirée alsacienne « Friejohr fer unseri Sproch »
- Dimanche 24 : Pêche 2x4 heures

### MAI

- Jeudi 05 : Fête de l'Ascension et première communion
- Samedi 07 : Soirée tartes flambées à volonté
- Dimanche 08 : Fête de la pêche
- Samedi 14 : Soirée tartes flambées à volonté
- Vendredi 27 : Assemblée générale de l'USH

### JUIN

- Week-end 4-5 : Ramassage de vieux papiers
- Samedi 05 : - Kermesse école maternelle  
- Tournoi de pétanque
- Vendredi 10 : Don du sang
- Week-end 11-12 : Tennis en fête
- Samedi 18 : Balade alsacienne – Feu de la St Jean
- Dimanche 19 : Fête de la musique
- Jeudi 23 : Soirée inscription USH
- Vendredi 24 : Kermesse de l'école primaire
- Dimanche 26 : Fête patronale à Hindisheim

### JUILLET

- Mercredi 13 : Bal des pompiers et feu d'artifice
- Dimanche 31 : Concours de pêche des retraités

### AOÛT

- Dimanche 14 : Tournoi de pétanque à l'étang

### SEPTEMBRE

- Week-end 3-4 : Fête des récoltes d'antan
- Samedi 10 : Matinée d'inscription Cercle St Etienne
- Dimanche 11 : Concours de pêche à la gravière
- Vendredi 16 : Don du sang
- Dimanche 25 : Virades de l'espoir

### OCTOBRE

- Jeudi 13 : Réunion d'automne Comité des fêtes
- Samedi 15 : Assemblée Générale Cercle St Etienne
- Samedi 29 : Soirée Halloween

### NOVEMBRE

- Mardi 01 : Cérémonie au monument aux morts
- Samedi 05 : Soirée loto
- Week-end 19-20 : Exposition « Viens voir »
- Dimanche 27 : Assemblée Générale AAPPMA

### DÉCEMBRE

- Vendredi 02 : Don du sang
- Samedi 10 : Fête de Noël des enfants du cercle St Etienne
- Dimanche 11 : Concert de Noël